



GUIDE DE
PLAIDOYER DES
**PRINCIPES DE
LA HAYE SUR LA
VIOLENCE SEXUELLE**
POUR LES
SURVIVANTS

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I. Contexte du guide de plaidoyer des Principes de La Haye sur la violence sexuelle pour les survivants

PARTIE II. Les Principes de La Haye sur la violence sexuelle

PARTIE III. Utiliser les Principes de La Haye dans votre travail de plaidoyer

Annexe 1. Feuille de travail de plaidoyer sur les Principes de La Haye sur la violence sexuelle

PARTIE I.

CONTEXTE DU GUIDE DE PLAIDOYER DES PRINCIPES DE LA HAYE SUR LA VIOLENCE SEXUELLE POUR LES SURVIVANTS

1. Qu'est-ce que le guide de plaidoyer pour les survivants (« guide des survivants ») ?

Le guide des survivants a pour objectif de fournir aux survivants activistes un outil leur permettant de mieux comprendre le kit de références (« toolkit ») plus général de plaidoyer pour les survivants. Ce Kit de plaidoyer comprend à la fois des informations générales sur les Principes de La Haye sur la violence sexuelle et des conseils sur comment les utiliser dans le cadre du travail de plaidoyer. Aussi, le guide des survivants a été élaboré afin de communiquer plus efficacement les objectifs des Principes de La Haye aux survivants-activistes.

Le guide des survivants est divisé en trois parties. La première partie contient des informations sur le guide et des précisions sur ses principaux destinataires (notamment les survivants activistes). La deuxième partie explore plus en détail les Principes de La Haye et explique pourquoi ce document est si crucial si l'on veut apporter de réels changements dans le domaine de la lutte contre la violence sexuelle. La troisième partie aidera les survivants activistes à comprendre comment ils peuvent utiliser cet outil dans leur travail, à savoir en suivant les étapes d'un cycle de planification de plaidoyer.

2. À qui s'adresse le guide de plaidoyer ?

Ce guide peut être utile à tous les survivants qui souhaitent mener des activités de sensibilisation et de plaidoyer. Toutefois, il a été rédigé à l'intention de ceux qui participent déjà à ce type d'activités et qui ont donc acquis une compréhension de base des activités, du public et des messages nécessaires au travail de plaidoyer. Bien que le guide comprenne un bref aperçu des principaux points à prendre en compte lors des activités de plaidoyer relatives à la justice, à une meilleure assistance aux victimes, à une plus grande reconnaissance de leur souffrance ou à tout autre sujet, d'autres ressources expliquant particulièrement les grands principes du plaidoyer permettront d'obtenir des connaissances plus approfondies.

Le guide peut donc servir d'outil aux victimes et survivants qui estiment que les Principes de La Haye sur la violence sexuelle pourraient s'intégrer à leurs efforts de plaidoyer et de sensibilisation, ou qui identifieraient le besoin d'une campagne autonome dans leur propre pays. Les ONG qui travaillent directement avec les survivants activistes sont également invitées à lire ce guide, que ce soit pour enrichir leur propre travail de plaidoyer ou pour transmettre ces informations aux survivants et aux victimes avec lesquels elles travaillent.

PARTIE II.

LES PRINCIPES DE LA HAYE SUR LA VIOLENCE SEXUELLE

1. Que sont les Principes de La Haye sur la violence sexuelle ?

Afin de développer une compréhension la plus étendue possible de la violence sexuelle sous toutes ses formes, les Principes de La Haye sur la violence sexuelle ont adopté une approche centrée sur les survivants. La Déclaration de la société civile sur la violence sexuelle, contenue dans ce document, fournit ainsi des orientations générales sur ce qui rend la violence « sexuelle », en particulier du point de vue des survivants. Un tel outil garantit que les praticiens - des juristes eux personnes travaillant au sein d'ONG, en passant par les décideurs politiques - n'ignorent pas certaines formes de violence. Les Principes de La Haye indiquent à tous les praticiens - y compris ceux qui travaillent depuis des années dans l'assistance aux victimes - que même si nous pensons comprendre la violence sexuelle et sommes d'accord avec l'idée que les définitions de la violence sexuelle sont incomplètes, cette compréhension ne peut être complète qu'avec l'apport crucial des survivants.

L'apport majeur des Principes de La Haye sur la violence sexuelle est ainsi qu'ils englobent les contributions des victimes et des survivants qui en ont guidé l'élaboration. Plutôt que de se tourner vers des cadres juridiques dépassés ou des praticiens qui assistent les victimes de violences sexuelles, ce sont les victimes et survivants qui peuvent réellement et pleinement définir et forger notre compréhension de la violence sexuelle. Les perceptions réelles des victimes et des survivants doivent être représentées et priorisées.

[Nous] devons souligner que ce sont nous, les survivants, qui nous sommes réunis et avons construit ce document. Il est important qu'ils sachent que ce n'est pas un bureau quelconque mais bien nous les survivants qui nous sommes réunis et [nous] qui avons défini comment visualiser la violence sexuelle.

Au sein des Principes de La Haye, la Déclaration de la société civile est la partie la plus pertinente en matière de plaider pour les survivants. La Déclaration s'appuie sur l'expérience même des survivants, pour reconnaître que : a) les conséquences de la violence sexuelle s'étendent au-delà de la victime pour inclure les familles et les communautés et peuvent persister sur plusieurs générations ; b) la violence sexuelle peut être commise à tout moment et dans tout contexte, par et contre toute personne ; et c) la violence sexuelle peut être commise par différents moyens, y compris le contrôle de la capacité sexuelle et reproductive d'une personne, le fait de forcer une ou plusieurs personnes à commettre des actes de violence sexuelle ou l'intrusion dans l'espace physique, mental ou émotionnel des individus.

Cet outil appartient aux victimes et survivants qui luttent pour mettre fin aux violences sexuelles dans les conflits.

2. Pourquoi les Principes de La Haye sur la violence sexuelle sont-ils si important ?

Les Principes de La Haye vise à amplifier la portée des voix des victimes. Plus précisément, ils permettent de :

- Mettre l'accent sur la nécessité d'adopter une perspective centrée sur la victime lorsqu'on aborde la question de la violence sexuelle, y compris de ses conséquences ;
- Faire pression en faveur de l'adoption de législations et de politiques qui traiteraient la violence sexuelle de manière plus efficace et plus holistique ;
- Mettre en lumière les pratiques et les défis de la violence sexuelle chez les praticiens du droit, afin notamment d'éviter qu'ils ne banalisent ou ne minimisent certains actes ;
- Reconnaître et valider les expériences des victimes de violence sexuelle.

Imaginez que vous ayez organisé une réunion avec un responsable politique pour encourager l'adoption d'une législation qui reconnaisse la souffrance de votre ami qui a été détenu et qui a été menacé de violences sexuelles tous les jours. Même si vous savez qu'il s'agit d'un crime, il n'est pas reconnu comme tel par le système juridique de votre pays. Bien que les Principes de La Haye ne soient pas une loi en soi, ils peuvent servir de base pour montrer au décideur politique comment les survivants se sont réunis pour développer ensemble les différentes formes de violence sexuelle qui existent. Les Principes permettent également de montrer que les survivants disposent maintenant d'une ressource à laquelle se référer pour montrer que ces actes sont des crimes et exigent une punition. Ce document peut ensuite valider leurs expériences.

PARTIE III.

UTILISER LES PRINCIPES DE LA HAYE DANS VOTRE TRAVAIL DE PLAIDOYER

1. Dans le cadre de quelles activités les Principes de La Haye sur la violence sexuelle peuvent-ils être utilisés ?

Vous trouverez ci-dessous des exemples d'activités auxquelles vous pourriez participer et pour lesquelles les Principes de La Haye sur la violence sexuelle pourraient s'avérer utiles.

Évènements de sensibilisation et sensibilisation à la communauté

Il arrive que vous participiez à des événements avec votre communauté, des chefs religieux ou traditionnels, des décideurs politiques, la police ou l'armée ou avec des hommes ou toutes autres personnes. Ces événements constituent une bonne opportunité de partager des informations sur les Principes de La Haye et de mettre en avant le message qu'ils transmettent sur la compréhension de toutes les formes de violence sexuelle. La première étape consiste toujours à informer les autres que des survivants se sont réunis et ont décidé, avec d'autres experts, de la manière de mieux comprendre la violence sexuelle.

Ensuite, votre objectif peut être d'informer votre public sur les différentes formes de violence sexuelle, de montrer que celle-ci inclut le viol mais pas seulement, et que d'autres actions peuvent être sexuelles et nocives pour la victime.

Encouragez votre public à oublier ses idées reçues sur ce qu'est la violence sexuelle. Prenez l'initiative et guidez-les à travers les différentes formes, en insistant sur le fait que le cadre juridique ne suffit pas à définir la violence sexuelle.

Qu'en est-il des menaces de violence sexuelle ? Du fait de priver une personne de l'accès à un traitement médical lié à la santé sexuelle ou reproductive ? De l'humiliation d'une personne sur la base de son orientation sexuelle ? Qu'en est-il enfin de forcer une personne à regarder alors que des actes sexuels sont perpétrés ?

Quels outils devrais-je utiliser ?

Pendant les événements, vous pouvez utiliser différents outils du Kit de références de plaidoyer pour les survivants. Par exemple, il peut être utile de commencer par une présentation. Vous pouvez utiliser les études de cas pour faciliter un exercice avec votre public, en illustrant comment la violence sexuelle se produit dans le monde entier et les nombreuses formes qu'elle prend. Veillez à laisser aux participants de l'événement une brochure ou le résumé des Principes de La Haye, également inclus dans le Kit de plaidoyer pour les survivants.

Émissions de radio

Les émissions de radio constituent une plate-forme de sensibilisation unique où vous pourriez avoir l'occasion d'informer le public sur la violence sexuelle et l'importance d'une approche centrée sur les survivants. Les émissions de radio sont susceptibles d'avoir une plus grande portée. Si vous n'êtes pas déjà impliqués dans ces activités, vous pouvez vous adresser aux diffuseurs radio en leur envoyant déjà des informations sur la violence sexuelle et plus particulièrement sur les Principes de La Haye. Dans ce cas, les efforts de sensibilisation pourraient être accompagnés de la note de synthèse sur les Principes ainsi que d'un document décrivant les avantages de vos messages. N'oubliez pas de réfléchir clairement à ce que vous voulez communiquer.

Quels outils devrais-je utiliser ?

Envisagez d'utiliser un format podcast, également un outil que vous pouvez trouver dans le Kit de plaidoyer pour les survivants.

Réunions avec les décideurs politiques

Pour de nombreux survivants activistes, rencontrer des décideurs politiques fait partie de leurs/vos efforts de lobbying. Vous êtes en mesure de faire pression sur les décideurs politiques lorsque vous établissez des relations et communiquez efficacement avec eux. Pour communiquer efficacement, il est important de réfléchir à la manière dont les Principes de La Haye sur la violence sexuelle s'inscrivent dans leurs objectifs politiques plus larges et leurs domaines d'intérêt. Il est important de leur montrer que l'utilisation d'un tel document peut avoir un impact positif sur la société dans son ensemble. Avant de vous engager dans une discussion, assurez-vous cependant que vous avez fait des recherches sur leurs politiques et perspectives sur le thème concerné.

Vous pouvez leur demander (par exemple) :

- Comment définissez-vous la violence sexuelle dans vos politiques ?*
- Où pouvons-nous, en tant que survivants activistes, donner notre avis sur les projets de politiques relatives à la violence sexuelle ?*
- Pourriez-vous nous donner des exemples de cas où des survivants ont été invités à des discussions politiques, ou nous dire où les prochaines pourraient avoir lieu ?*

Réfléchissez à la manière d'accroître votre propre légitimité. Référez-vous aux Principes de La Haye comme un document publié qui donne de la crédibilité à votre message - votre message selon lequel une approche centrée sur les survivants est la plus précieuse. Vous pouvez également faire directement référence aux principes énoncés dans le document.

Quels outils devrais-je utiliser ?

Si vous êtes invités à participer à des discussions politiques, il serait judicieux d'apporter et partager avec les personnes présentes les Principes de La Haye sur la violence sexuelle dans leur intégralité. Vous pouvez également en faire la cible de séminaires de sensibilisation que vous organisez, brièvement présentés au point ci-dessus. N'oubliez pas les différents outils du Kit de plaidoyer, tels que la note de synthèse sur les Principes de La Haye, le document contenant la foire aux questions, ou les appels à l'action.

Quels que soient les outils que vous jugez les meilleurs, veillez à assurer le suivi de la réunion, en insistant à nouveau sur votre message de manière claire et vigoureuse. N'oubliez pas : dans ces sessions, vous êtes l'expert.

Manifestations

L'organisation de manifestations ou de marches pour sensibiliser et appeler différents acteurs à l'action constitue un autre outil de plaidoyer puissant. Les manifestations offrent la possibilité à certains groupes - par exemple les groupes de survivants - d'exprimer des opinions et des griefs relatifs à une société donnée. Ces manifestations peuvent revendiquer la fin des violences sexuelles, pousser le gouvernement à présenter des excuses officielles pour ce qui s'est passé pendant un conflit, ou encore appeler les acteurs concernés à œuvrer pour obtenir justice (pénale) pour les torts commis. Elles peuvent avoir pour objectif d'influencer l'opinion publique, d'augmenter le nombre de personnes qui soutiennent et défendent une cause, d'exiger des changements ou la mise en œuvre de politiques publiques ou de législations, ou de sensibiliser les gens en soulevant une vérité (collective).

Un objectif de manifestation pourrait s'inscrire directement dans le cadre de la campagne « Call It What It Is » qui, comme nous l'avons indiqué, vise à remodeler notre compréhension actuelle de la violence sexuelle. Les manifestants pourraient souligner que la violence sexuelle existe sous de nombreuses formes, qu'elle n'est pas encore pleinement reflétée et prise en compte dans la législation, ou encore que les survivants savent mieux que quiconque ce qu'elle est et doivent donc être inclus dans toute discussion en matière de politique autour de la violence sexuelle.

Quels outils devrais-je utiliser ?

Afin d'apporter un changement lors d'une manifestation - que ce soit sous la forme d'une marche, de discours publics ou de performances artistiques - certains outils du Kit de plaidoyer peuvent être particulièrement utiles. Les Principes de La Haye peuvent fournir quelques indications sur l'élaboration de slogans, qui sont un élément essentiel des manifestations. Ces slogans peuvent être extraits du texte existant et adaptés en fonction du contexte et des besoins.

Éducation mutuelle (« entre pairs ») entre survivants

Partout dans le monde, les survivants travaillent ensemble au sein d'organisations ou de réseaux afin de forger le sentiment de solidarité et d'œuvrer ensemble à un changement effectif. Les réunions entre pairs permettent aux survivants activistes de se réunir et de décider des objectifs à atteindre, en fonction de leurs besoins et de leurs activités. Tout aussi important, les survivants activistes peuvent ainsi apprendre les uns des autres et partager les différentes initiatives dans lesquelles ils s'engagent. Pour les survivants activistes qui souhaitent utiliser les Principes de La Haye sur la violence sexuelle pour atteindre leurs objectifs de plaidoyer, en discuter de manière efficace avec d'autres survivants facilitera une meilleure compréhension et harmonisation sur la manière d'aller ensemble de l'avant.

Quels outils devrais-je utiliser ?

Le Kit de plaidoyer pour les survivants peut fournir un certain nombre d'outils qui seraient utiles lors de ce type de réunions afin d'aider d'autres survivants à comprendre les Principes de La Haye sur la violence sexuelle et ce qu'ils peuvent réaliser. Bien qu'il soit préférable de parcourir la Déclaration de la société civile dans son intégralité avec les autres activistes, les supports papier, les vidéos produites par Women's Initiatives for Gender Justice et certaines parties de l'atelier (version d'une demi-journée) favoriseront la diffusion d'informations lors des réunions entre pairs.

2. Quels sont les acteurs principaux à prendre en compte dans votre travail sur les Principes de La Haye sur la violence sexuelle ?

Pour chaque forme de plaidoyer, qu'il s'agisse de ceux décrits ici ou d'autres activités auxquelles vous pourriez participer, il est important d'identifier les personnes que vous allez approcher, inviter ou contacter. Comme indiqué précédemment, vous êtes peut-être déjà engagé dans des activités avec des ministres, des chefs religieux, des hommes, la police, l'armée, des décideurs politiques ou une série d'autres acteurs. Lors de l'élaboration d'une cartographie, assurez-vous de penser aux acteurs qui ont une grande influence sur vos objectifs et à ceux qui s'intéressent de près aux questions qui s'y rapportent. Par exemple, si vous voulez travailler à l'élaboration de changements politiques et législatifs en termes de ce qui est considéré comme violence sexuelle dans votre pays, qui devrez-vous approcher en fonction de ces deux facteurs ? Et assurez-vous de vous renseigner sur les efforts qu'ils déploient déjà et qui pourraient s'aligner sur les vôtres !

3. Quels sont les messages clés à adresser aux acteurs concernés autour des Principes de La Haye sur la violence sexuelle ?

Nous avons pensé à ce que vos messages pourraient être. N'oubliez pas de vous assurer que votre message est très clair pour vous-même avant d'entamer toute interaction avec les autres. Par exemple :

- *La violence sexuelle ne se limite pas à aux définitions juridiques qu'il en est donné, elle prend plusieurs formes*
- *Les survivants sont les mieux placés pour informer les autres sur les formes de violence sexuelle*
- *La violence sexuelle a de nombreuses conséquences pour les victimes et chaque expérience est individuelle, quelle que soit la forme qu'elle prend*
- *La violence sexuelle touche l'ensemble de la communauté et les familles des victimes.*

Quelle que soit la perspective que vous adoptez, n'oubliez pas de souligner pourquoi les objectifs de votre travail sont importants pour la société dans son ensemble. Que vos objectifs soient de faire changer les politiques, de sensibiliser les gens ou de soutenir d'autres survivants, émotionnellement ou pour les encourager à s'impliquer eux-mêmes, il est important de garder les points suivants à l'esprit :

- *Assurez-vous d'avoir une définition claire de tous les concepts inclus dans votre message.*
- *Expliquez clairement qui bénéficiera d'une meilleure compréhension de la violence sexuelle.*
- *Préparez déjà des réponses aux questions difficiles : Pourquoi pensez-vous qu'il s'agit de violence sexuelle, surtout si elle ne figure pas dans la loi ? Pourquoi devrions-nous vous écouter ? Où tracer la limite de ce qui constitue un acte sexuel ?*
- *Mentionnez les résultats potentiels que vous pourriez obtenir si les gens écoutaient votre message et soutenaient vos efforts pour faire changer les choses.*
- *Assurez-vous que vous disposez d'un message unifié avec tous ceux qui travaillent avec vous.*
- *Trouvez un moyen d'illustrer votre message d'une manière significative plutôt que choquante.*

Créez des messages qui sont : crédibles, concis, cohérents, simples, moraux et qui comprennent un appel à l'action.

ANNEXE 1.

FEUILLE DE TRAVAIL DE PLAIDOYER SUR LES PRINCIPES DE LA HAYE SUR LA VIOLENCE SEXUELLE

Feuille de travail de plaidoyer Les Principes de La Haye sur la violence sexuelle

Après cette réunion, le changement que je voudrais voir est le suivant :

Quel est votre message principal ?

Quels sont vos messages secondaires ?

Qui allez-vous cibler lors de votre réunion ?

Comment allez-vous impliquer votre public et l'amener à prendre conscience de sa responsabilité ?

Quels outils utiliserez-vous pour transmettre votre message ?